

Rapport annuel 2023



ORGANISATION NATIONALE ANTI-DOPAGE
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE



Table des matières

Aperçu	2	Procédures disciplinaires et sanctions	15
L'ONAD CF en chiffre	2	La CIDD	17
Introduction	4	Témoin d'un fait de dopage	18
L'ONAD CF	7	Education	19
Personnel	8	Plan d'éducation	20
Personnel de terrain	8	Formation	20
Sportifs	9	Réseaux sociaux	22
Budget	10	AUT	24
Contrôle antidopage	11	Conclusion	26
Liste des sports contrôlés	13		

Aperçu



830

Total de contrôles antidopage effectués



410

Nombre de contrôles en compétition



420

Nombre de contrôles hors compétition



37

Nombre de contrôles à l'étranger



41

Nombre de contrôles pour d'autres organisations

Personnel de contrôle



10

Médecins contrôleurs



40

Chaperons/Chaperonnes

Sports les plus testés

1

Cyclisme ¹



2

Basketball



3

Athlétisme ²



¹ Cyclisme comprend : BMX ; Cyclocross ; Route ; VTT ; Cross-Country

² Athlétisme comprend : Sprint ; Demi-fond ; Longue distance ; Sauts ; Trail

Education



306+
Personnes formées



75+
Contenus sur les réseaux sociaux



30k
Couverture sur les réseaux sociaux



286+
Personnes formées en présentiel

AUT



17
AUT introduites



12
AUT accordées

Sanctions



10
Violations des règles antidopage (VRAD)



2,9
Durée moyenne d'une sanction en année

Violations les plus fréquentes

1

Présence d'une substance interdite: cocaïne

2

Refus de contrôle

3

Autres



Introduction

Introduction

L'Organisation Nationale Antidopage de la Communauté française (ONAD CF) a pour mandat fondamental de veiller à l'intégrité et à l'équité des pratiques sportives, dans le respect des Standards établis par le Code mondial antidopage. L'année 2023 s'est inscrite dans la continuité de cette mission, avec une intensification des efforts déployés pour lutter contre le dopage et promouvoir un environnement sportif respectueux de la santé des athlètes et des valeurs éthiques fondamentales.

Les contrôles antidopage demeurent un instrument central de cette stratégie. Ils contribuent à assurer des compétitions équitables, tout en constituant un outil de prévention face aux risques sanitaires associés à l'usage de substances interdites. Ils permettent également de détecter les violations des règles antidopage et d'engager, le cas échéant, des demandes d'Autorisation d'Usage à des Fins Thérapeutiques (AUT) ou des mesures disciplinaires appropriées.

En 2023, l'ONAD CF a renforcé ses dispositifs de contrôle et développé de manière significative ses actions de sensibilisation et d'éducation à destination des sportifs, de leur encadrement et des institutions sportives. Ces actions ont favorisé une meilleure compréhension des règles antidopage et une adhésion croissante des parties prenantes aux principes d'un sport propre.

Le présent rapport d'activité retrace les actions menées au cours de l'année écoulée, en dresse le bilan et met en lumière les enjeux à venir. Il reflète l'engagement constant de l'ONAD CF à agir en faveur d'un sport intègre, transparent et protecteur de la santé de tous les pratiquants.

En 2023, l'ONAD CF a intensifié la lutte pour un sport propre et sans dopage.





L'ONAD CF

Ressources humaines

Personnel

En 2023, l'ONAD CF disposait d'une équipe composée de 7 agents permanents, répartis selon les pôles opérationnels suivants :

Direction :1 directrice

Département juridique et enquêtes :
1 juriste

Département administratif et contrôle :
2 agents

Département communication et éducation :
2 agents

Logistique :1 agent

Il convient de souligner que, pour assurer un fonctionnement optimal de ses missions, l'ONAD CF aurait besoin de deux agents supplémentaires au sein du département administratif et contrôle. Cette extension de l'effectif permettrait de renforcer la capacité opérationnelle de l'agence, notamment dans la planification, le suivi logistique et la gestion des procédures de contrôle.

Personnel de terrain

Cette structure administrative est complétée par un dispositif de terrain essentiel à la réalisation des missions de contrôle, comprenant :

- 10 médecins contrôleurs
- 40 chaperons

Ces intervenants extérieurs, indispensables au bon déroulement des contrôles antidopage, sont soumis à des exigences strictes en matière de formation et d'encadrement.

Avant toute prise de fonction, ils doivent suivre une formation initiale obligatoire, portant notamment sur les procédures de prélèvement, l'éthique, la confidentialité et le respect des droits des sportifs.

À l'issue de cette formation comportant une épreuve théorique et plusieurs épreuves pratiques, chaque intervenant signe :

- Une clause de confidentialité
- Un code de conduite

Cette démarche vise à garantir une qualité de service optimal, en assurant le professionnalisme, la neutralité et le respect du cadre réglementaire. Chaque année, cette formation est renouvelée et accompagnée d'un examen de validation permettant d'évaluer la maîtrise des évolutions réglementaires et opérationnelles par le personnel de terrain.



Sportifs

Distinction des profils de sportifs

Dans le cadre de l'application des règles antidopage, l'ONAD CF opère une distinction entre les sportifs d'élite et les sportifs amateurs, en fonction de leur niveau de pratique, de leur statut au sein des structures sportives reconnues, ainsi que de leur participation à des compétitions de haut niveau. Cette différenciation implique des obligations réglementaires spécifiques et des régimes de sanctions différenciés en cas de violation des règles antidopage.



Définition du sportif d'élite

Pour être reconnu comme sportif d'élite au sein de l'ONAD Communauté française, plusieurs conditions doivent être remplies. Le sportif doit :

- Être affilié à une fédération francophone (Communauté française) et remplir au moins l'un des critères suivants :
 - Participer de manière régulière à des compétitions au plus haut niveau de la discipline concernée ;
 - Pratiquer sa discipline dans le cadre d'une activité principale rémunérée, au sein de la plus haute catégorie ou compétition nationale de sa discipline ;

- Avoir été sélectionné ou avoir participé, au cours des douze derniers mois, à l'une des manifestations suivantes :
 - Jeux Olympiques
 - Jeux Paralympiques
 - Championnats du Monde
 - Championnats d'Europe
- Participer à un sport d'équipe dans une compétition où la majorité des membres sont des sportifs répondant à l'un des critères ci-dessus.

Une fois ces conditions réunies, le sportif est classé dans l'une des trois catégories suivantes :



Sportifs d'élite pratiquant une discipline olympique individuelle, parmi lesquelles : athlétisme, triathlon, duathlon, cyclo-cross, cyclisme sur piste, VTT, cyclisme sur route, bodybuilding (IFBB), boxe, haltérophilie, judo, powerlifting, natation.



Sportifs d'élite évoluant dans un sport collectif olympique, tels que : basketball, football, hockey, volleyball.



Sportifs d'élite pratiquant une discipline non reprise dans les catégories A ou B.

Cette classification a des implications concrètes dans le cadre des procédures antidopage. Pour les mêmes violations des règles antidopage, les sportifs d'élite sont soumis à un régime plus strict, notamment en ce qui concerne la charge de la preuve et les durées de sanction. De même seuls les sportifs d'élite sont soumis aux obligations de localisation. Enfin, leurs obligations déclaratives en matière d'AUT sont également plus contraignantes et s'appliquent a priori (par opposition aux sportifs amateurs qui peuvent demander une AUT a posteriori).

Donnée 2023:

En 2023, l'ONAD CF recensait un total de 226 sportifs d'élite faisant partie du groupe cible de sportifs soumis au partage des données de localisation. Ce groupe constitue le cœur du programme de ciblage et de surveillance renforcée mis en œuvre par l'ONAD CF.

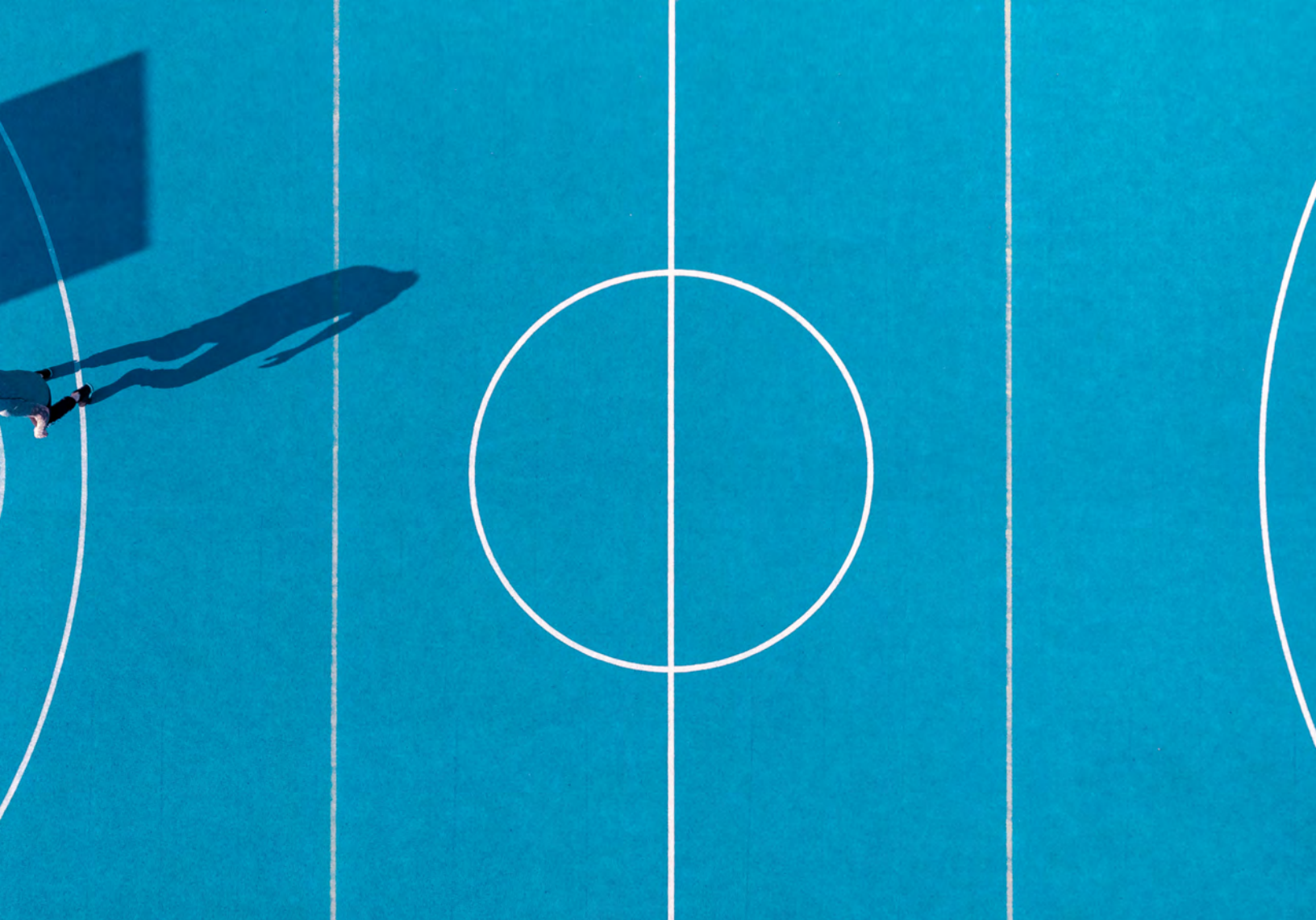


Les règles antidopage distinguent sportifs d'élite et amateurs, avec des obligations et sanctions adaptées à leur niveau.

Budget 2023

En 2023, le budget global de l'ONAD CF s'élevait à **946 000 €**. La répartition des dépenses témoigne de la priorité accordée à l'activité de contrôle :

- **454 000 €** (47,99%) consacrés entre autres aux analyses d'échantillons, incluant les documents techniques pour les analyses spécifiques au sport, les frais liés à la gestion des passeports biologiques, la gestion des AUT (Autorisations d'Usage à des Fins Thérapeutiques), la conservation des échantillons ainsi que les analyses complémentaires.
- **212 000 €** (22,41%) destinés aux frais opérationnels des contrôles, couvrant notamment l'équipement, le transport et la rémunération du personnel de terrain (médecins contrôleurs et chaperons).
- **130 000 €** (13,74%) attribués à la Commission interfédérale disciplinaire en matière de dopage (CIDD), sous forme de subvention.
- **90 000 €** (9,51%) versés au titre de la contribution au fonctionnement de l'Agence mondiale antidopage (AMA).
- **60 000 €** (6,34%) issus du fonds budgétaire, dont une partie a été investie dans les actions éducatives menées par l'ONAD CF.

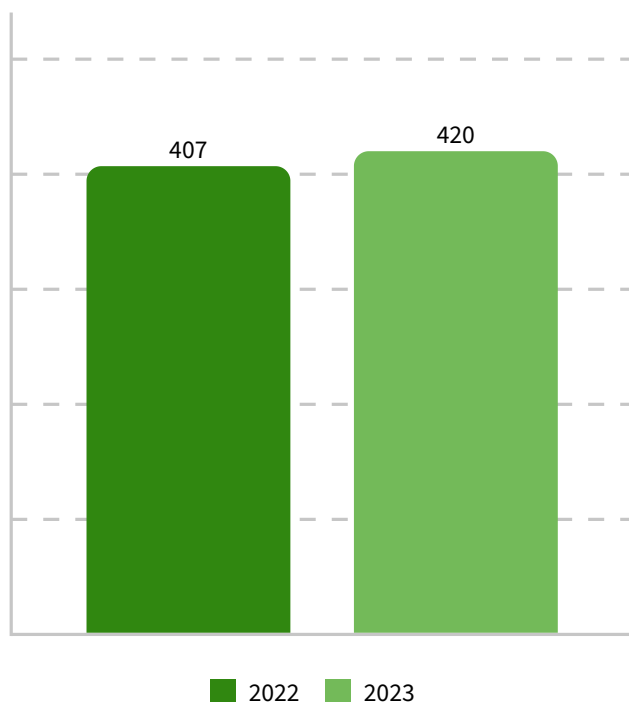


Contrôle antidopage

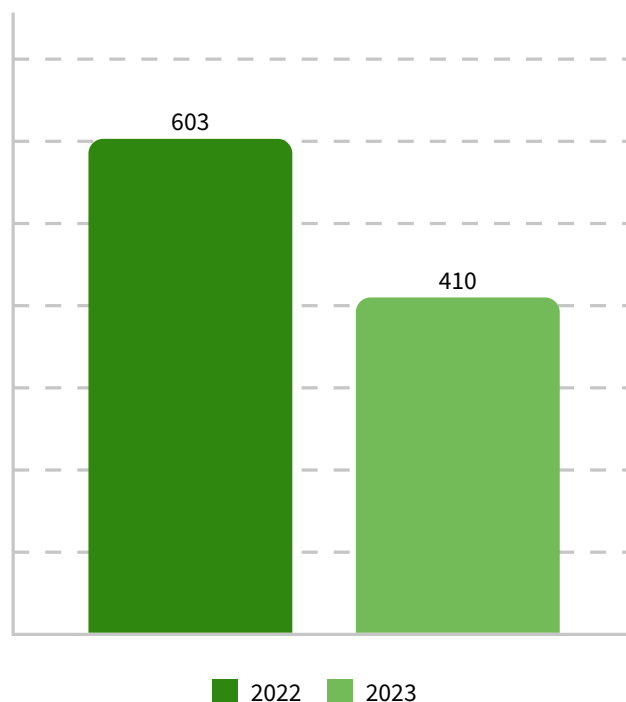
Les contrôles antidopage

En 2023, l'ONAD CF a poursuivi la mise en œuvre de sa mission de contrôle antidopage en adoptant une approche stratégique, conforme aux recommandations de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA). Cette stratégie, centrée sur le ciblage des sportifs d'élite, vise à optimiser l'impact des contrôles en les concentrant sur les disciplines, compétitions et profils présentant un risque plus élevé de violation des règles antidopage (VRAD).

Nombre de contrôles antidopage hors compétition



Nombre de contrôles antidopage en compétition



Dans cette optique, le nombre total de contrôles réalisés a été volontairement réduit par rapport aux années précédentes, permettant un usage plus efficient des ressources et une surveillance renforcée des sportifs identifiés comme prioritaires.

En 2023, un total de 830 contrôles antidopage a été réalisé, répartis entre 410 en compétition et 420 hors compétition. Cela représente une baisse globale de 22 % par rapport à l'année 2022.

La diminution la plus marquée concerne les contrôles effectués en compétition, avec une réduction de 38 %, en cohérence avec la stratégie de ciblage affinée et validée par l'AMA.

Liste des sports contrôlés

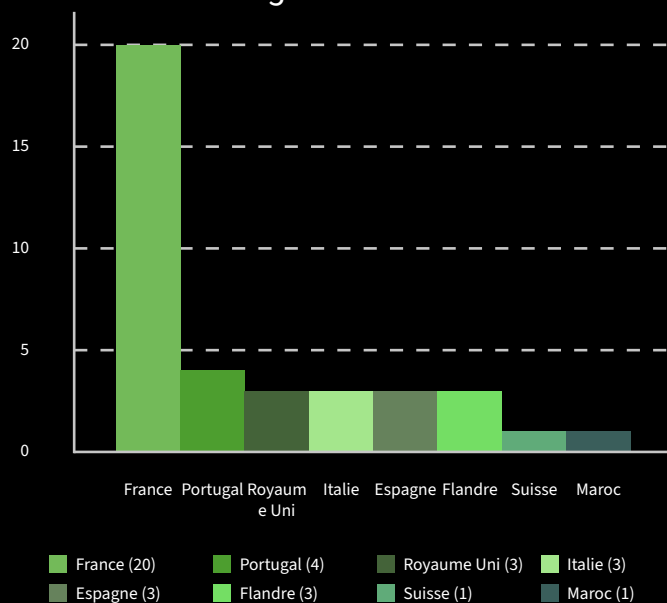
Sport	En compétition	Hors compétition	Total
Cyclisme	152	64	216
Basketball	42	107	149
Athlétisme	44	45	89
Football	12	60	72
Triathlon	12	60	72
Powerlifting	6	26	54
Natation	6	22	32
Judo	0	19	19
Hockey sur gazon	18	1	19
Boxe anglaise	10	4	14
Crossfit	12	0	12
Handball	12	0	12
Athlétisme paralympique	0	9	9
Haltérophilie	6	3	9
Karaté	6	3	9
Cyclisme paralympique	0	7	7
Bodybuilding	1	6	7
Natation paralympique	0	7	7
Escalade	6	0	6
Escrime	6	0	6
Gymnastique	6	0	6
Hockey sur glace	6	0	6
Jeu de paume	6	0	6
Savate/Boxe française	6	0	6
Waterpolo	6	0	6
Football en salle/Futsal	5	0	5
Badminton	4	0	4
Duathlon	0	4	4
Tennis	4	0	4
Billard	4	0	4
Triathlon paralympique	3	0	3

Contrôles réalisés à l'étranger

La mobilité internationale des sportifs d'élite justifie la nécessité de maintenir une surveillance effective en dehors des frontières nationales. Conformément à ses responsabilités, l'Organisation Nationale Antidopage de la Communauté française (ONAD CF) a réalisé 37 contrôles antidopage à l'étranger en 2023, en collaboration étroite avec des organisations nationales antidopage partenaires.

Cette coopération internationale permet d'assurer la continuité du programme de contrôle à l'égard des athlètes appartenant au groupe cible. À côté de cette coopération internationale, l'ONAD CF coopère également sur le plan national, avec les 3 autres ONADs belges (flamande, germanophone et bruxelloise). Ainsi, à titre d'exemple, en 2023, 3 contrôles ont été réalisés en Flandre à la demande de l'ONAD CF.

La répartition géographique des contrôles réalisés à l'étranger est la suivante :



Contrôles pour le compte d'autres organisations

En 2023, l'ONAD CF a mené 41 contrôles antidopage à la demande d'autres organisations, tant nationales qu'internationales. Ces interventions s'inscrivent dans une logique de collaboration renforcée au sein du réseau mondial antidopage, conformément aux principes de coordination et de mutualisation des moyens promus par l'Agence Mondiale Antidopage (AMA).

L'ONAD CF poursuit ainsi son engagement en faveur d'une lutte harmonisée contre le dopage, en veillant à ce que les athlètes soient soumis à des contrôles équitables et rigoureux, indépendamment de leur lieu d'entraînement ou de compétition. Cette coopération interinstitutionnelle constitue un levier essentiel pour garantir la cohérence et l'efficacité des dispositifs de contrôle à l'échelle nationale et internationale.



Procédures disciplinaires et sanctions

Infractions constatées

En 2023, l'ONAD CF a enregistré 10 cas de violations des règles antidopage dont 7 en compétition et 3 hors compétition ayant conduit à des sanctions disciplinaires. Ces cas reflètent la diversité des comportements interdits et des substances prohibées détectées lors des contrôles. Dans certains dossiers, plusieurs substances interdites ont été identifiées simultanément, accentuant la gravité de l'infraction.

Les substances et comportements sanctionnés sont listés ci-dessous ; certaines décisions peuvent concerner plusieurs substances et/ou violations simultanément:

- Non soumission
- Refus de contrôle
- Manquement aux obligations de localisation
- Complicité
- Présence d'une substance interdite:
 - Cocaïne
 - Éphédrine
 - Clomifène
 - Anastrozole
 - Ostarine
 - Drostanolone
 - Trenbolone
 - Amiloride
 - Furosémide
 - Canrénone
 - Hydrochlorothiazide
 - Sulfoxyde
 - Sulfone

Sports concernés par les violations :

- Athlétisme
- Basketball
- Bodybuilding
- Futsal
- Judo
- Savate/boxe française
- Boxe anglaise



Chaque sanction a été prononcée en stricte conformité avec les dispositions du Code mondial antidopage, prenant en compte l'ensemble des critères réglementaires, notamment :

- Le type de violation (parmi les 11 violations reconnues)
- La nature de la substance ou méthode (spécifiée, non spécifiée, substance d'abus)
- Le caractère intentionnel ou non de l'acte
- Le degré de responsabilité ou de négligence
- la coopération du sportif et la reconnaissance éventuelle des faits
- Les éventuelles circonstances aggravantes ou atténuantes (ex. : âge du sportif, statut du sportif, contamination, trafic, dissimulation, récidive,...)

Compétence disciplinaire: la CIDD

Il convient de rappeler que l'ONAD CF n'est pas l'organe disciplinaire compétent pour statuer sur les cas de dopage. La Commission Interfédérale Disciplinaire en matière de Dopage (CIDD) est la seule instance compétente en Communauté française pour statuer disciplinairement sur les faits de dopage et prononcer d'éventuelles sanctions pour ceux-ci.

La CIDD est une instance indépendante, chargée de juger disciplinairement toute Violation des règles antidopage (VRAD) au Code mondial antidopage notifiée par l'ONAD CF. Lorsqu'une VRAD est constatée, l'ONAD CF constitue un dossier complet et le transmet à la CIDD, qui statue après audition et analyse.

Détails des sanctions prononcées par la CIDD:

Durée	Violation(s)	Appel
1 an	Non soumission	/
4 ans	Présence d'une substance interdite: cocaïne	/
2 ans	Manquement aux obligations de localisation	/
5 ans	Présence d'une substance interdite: drostanolone, trenbolone, amilorde, furosemide, canrenone, hydrochlorothiazide, éphedrine	/
4 ans et 8 mois	Présence d'une substance interdite: cocaïne	Suspension de 8 ans suite à l'appel
3 ans	Complicité	/
2 ans	Refus de contrôle	/
2 ans	Présence d'une substance interdite: clomiphene, anastrozole	Suspension de 2 ans suite à l'appel
4 ans	Présence d'une substance interdite: sulphoxide, sulphone, ostarine	/
2 ans	Refus de contrôle	/

Signalement volontaire – Programme « Signalez un fait de dopage »

Dans une optique d'égalité des chances entre les sportifs, l'ONAD CF met depuis plusieurs années à disposition une plateforme de signalement confidentiel, accessible via son site internet, intitulé "signalez un fait de dopage". Ce dispositif permet à tout citoyen, sportif, encadrant ou spectateur, de transmettre des informations relatives à des comportements ou situations pouvant constituer une violation des règles antidopage.

En 2023, le dispositif a enregistré plus de 250 visites, confirmant l'intérêt grandissant du public pour la préservation de l'intégrité du sport. Le formulaire en ligne constitue un canal sécurisé de transmission d'informations, laissant à chaque utilisateur la liberté de décider s'il souhaite ou non conserver son anonymat.

Les signalements reçus sont exclusivement traités par le personnel de l'ONAD CF en charge des enquêtes. Si la nature du signalement le justifie, une enquête approfondie peut être engagée pouvant faire suite à un contrôle antidopage. Ce dispositif renforce l'efficacité de la lutte antidopage en ajoutant une dimension participative à la détection et à la prévention des violations.

Attention, les informations doivent être communiquées aux fins exclusives de lutter contre le dopage. Dans le cas contraire, la personne qui fournit des informations erronées ou à d'autres fins, s'expose également des sanctions.

Signaler un fait de dopage

Page 1 Page 2 Page 3 Page 4 Page 5 Page 6 Validation

Page 1

* = champs obligatoires

1. **Souhaitez-vous conserver l'anonymat ?*** Oui
 Non

Si vous souhaitez conserver l'anonymat, celui-ci est garanti, sauf si vous consentez ultérieurement, par écrit et pour les besoins d'une enquête antidopage, à le lever ou dans les cas imposés par la loi.

2. **En cas de réponse négative à la question 1, vous pouvez préciser votre (NOM, Prénom, adresse e-mail) ci-dessous.**

Si vous ne souhaitez pas conserver l'anonymat, un membre du personnel de l'ONAD Communauté française en charge des dossiers d'enquêtes peut éventuellement vous recontacter, si besoin, pour obtenir d'éventuelles précisions complémentaires.

Nom :

Prénom :

Courriel :



Éducation et prévention

Plan d'éducation 2022-2025

L'ONAD CF a élaboré un plan d'éducation quadriennal conforme au Standard international pour l'éducation de l'AMA (2021). Son objectif est de protéger la santé des sportifs, de promouvoir les valeurs du sport propre et de favoriser une prise de décision éclairée face aux risques de dopage.

Le plan distingue plusieurs **groupes cibles prioritaires**:

- sportifs d'élite (RTP-A);
- sportifs suspendus;
- sportifs de haut niveau (élite B, C, BeGold);
- sportifs de talent;
- sportifs amateurs;
- jeunes sportifs;

Il existe ensuite les **groupes cibles secondaires** regroupant:

- médecins contrôleurs et chaperon;
- personnel d'encadrement;
- personnel médical et paramédical;
- étudiants;
- organisateurs de grands événements;
- journalistes;

Chaque groupe cible dispose d'objectifs pédagogiques spécifiques, allant de la simple sensibilisation à une compréhension approfondie, voire à une maîtrise complète de certaines thématiques.

Enfin, le plan prévoit un suivi et une évaluation régulière des actions éducatives, à travers des indicateurs chiffrés, des évaluations de connaissances et des retours des participants, afin d'assurer l'efficacité et

l'amélioration continue du dispositif.

Une stratégie multicanal

Afin d'assurer une couverture optimale, l'ONAD CF déploie plusieurs canaux de diffusion complémentaires : formations en présentiel ou en ligne, interventions personnalisées et utilisation de la plateforme ADEL (Anti-Doping Education and Learning) de l'AMA. Cette diversification des formats permet de répondre efficacement aux contraintes d'accessibilité et de disponibilité des différents publics.

En 2023, ce dispositif a permis de former un peu plus de **306** personnes, comprenant des sportifs amateurs, des sportifs d'élite et du personnel d'encadrement.



Au total, plus de **33** formations ont été organisées par l'ONAD CF en 2023, confirmant la place centrale de l'éducation dans la prévention du dopage.



+286 personnes, parmi lesquelles des sportifs et des membres du personnel d'encadrement, ont été formés en présentiel à travers des sessions collectives et interactives.



20 sportifs d'élite ont été formés à distance, un format mieux adapté à leurs contraintes d'entraînement et de compétition.

Ces formations individuelles favorisent l'échange, permettent aux athlètes de poser des questions et d'approfondir leur compréhension des règles antidopage, en particulier celles relatives aux obligations de localisation et aux demandes d'AUT.

Conformément au Standard international pour l'éducation, les sessions de formation portent sur les thématiques suivantes :

- Les AUT (Autorisations d'Usage à des fins Thérapeutiques)
- Les compléments alimentaires
- Les conséquences du dopage (santé, société, sport)
- Les procédures de contrôle antidopage
- Les droits et responsabilités des sportifs
- L'outil de vérification de médicaments (CBIP)
- La responsabilité objective
- Les sanctions
- Le dispositif « Signaler un fait de dopage »
- Les substances et méthodes interdites

- Les valeurs fondamentales du sport
- Les violations des règles antidopage
- Le système des whereabouts (localisation)

L'approche pédagogique retenue place l'athlète au cœur du processus d'apprentissage, en le considérant comme un acteur pleinement impliqué dans sa propre démarche de conformité. L'ONAD CF souhaite que le premier contact des sportifs avec la lutte antidopage prenne la forme d'un moment d'information et de dialogue, plutôt que d'un simple contrôle, afin de favoriser l'adhésion et de construire une culture préventive durable.

Un engagement dès le plus jeune âge

L'ONAD CF a poursuivi en 2023 le développement de programmes éducatifs destinés aux enfants et aux adolescents, mettant l'accent sur les valeurs fondamentales du sport et l'importance d'un mode de vie sain.

Ces actions prennent la forme d'ateliers interactifs et ludiques, conçus pour favoriser une compréhension intuitive et progressive des principes éthiques liés à la pratique sportive.

Un temps fort de l'année a été la participation au **projet Erasmus+ « I VALUE SPORT »**, réunissant cinq organisations nationales antidopage (Slovénie, Serbie, Roumanie, Autriche et Belgique francophone), sous l'égide des universités Leeds Beckett (Royaume-Uni) et UMIT Tirol (Autriche).

Ce projet visait à concevoir une boîte à outils pédagogique clés en main, à destination des enseignants, afin d'intégrer une éducation fondée sur les valeurs dans les écoles, indépendamment du profil sportif des élèves.



Les activités proposées couvrent cinq valeurs centrales :

- le respect
- l'honnêteté
- la compassion
- la responsabilité
- l'équité (fair-play)

Les ressources, structurées par tranche d'âge (6-8, 9-11 et 12-14

ans), sont déclinées en deux niveaux de difficulté (basique et avancé), permettant aux enseignants de moduler les activités selon les besoins et les capacités des élèves. Le sport est utilisé comme contexte pédagogique transversal, ce qui permet d'intégrer les activités dans divers cours et pas uniquement durant les cours d'éducation physique.

Formations à l'international et collaborations

En 2023, l'ONAD CF a également renforcé ses actions éducatives au-delà des frontières de la Communauté française. En collaboration avec le Mouvement Olympique belge et les autres organisations antidopage belges, des sessions de sensibilisation ont été

organisées auprès des jeunes sportifs de Team Belgium.

Ces interventions se sont déroulées notamment à Vittel (France) et au Luxembourg, dans le cadre de stages de préparation des sportifs BeGold.

Cette démarche illustre la volonté de l'ONAD CF de soutenir directement les sportifs d'élite belges dans leur parcours international, en leur offrant un accompagnement éducatif adapté aux exigences de leur préparation.



Communication numérique et réseaux sociaux

En complément des formations et des actions menées sur le terrain, l'ONAD CF accorde une place essentielle à la communication digitale et s'appuie fortement sur les réseaux sociaux pour diffuser ses messages éducatifs. Présente sur Instagram, Facebook, LinkedIn et YouTube, l'agence développe une stratégie de communication qui vise à renforcer la sensibilisation, notamment auprès des jeunes sportifs, en privilégiant des formats courts, interactifs et adaptés à leurs usages numériques.

En 2023, plusieurs campagnes de communication thématiques ont été diffusées sur ces plateformes. Elles visaient entre autres à :

- rappeler les fondamentaux de la lutte antidopage ;
- informer sur les substances et méthodes interdites ;
- expliquer les procédures de contrôle ;
- sensibiliser aux risques liés à la consommation de compléments alimentaires ;
- rappeler les obligations de localisation et les démarches liées aux AUT.

Les réseaux sociaux ne servent pas uniquement de vecteur d'information, mais également de canal d'échange direct. L'ONAD CF répond régulièrement aux questions reçues via ses comptes, notamment en ce qui concerne l'utilisation de médicaments ou de compléments alimentaires. Cette interaction directe favorise une relation de confiance et une meilleure accessibilité du service antidopage pour les sportifs et leur entourage, qui trouvent parfois plus simple et plus rapide d'échanger via ces plateformes que par e-mail ou téléphone.

Cette stratégie numérique contribue ainsi à :

- élargir la portée des messages éducatifs ;
- encourager l'engagement de la communauté sportive ;
- renforcer la transparence et la proximité de l'ONAD CF auprès de son public.

En combinant actions de terrain et communication digitale, l'ONAD CF poursuit un objectif commun : diffuser largement une culture du sport propre et éthique, en s'adaptant aux canaux de communication privilégiés par chaque génération de sportifs.



78 photos et 1 reels
89 stories



5 900 comptes atteints
315 visites



17 800 comptes atteints
1118 visites

Play True Day

Le Play True Day est un événement annuel initié par l'Agence Mondiale Antidopage (AMA) afin de sensibiliser l'ensemble de la communauté sportive à l'importance d'un sport propre et éthique. Chaque année, un thème central est retenu pour guider les actions de communication à travers le monde.

En 2023, le thème choisi était :

« **Créer la plus grande équipe du sport propre au monde** »

Depuis 2022, l'ONAD CF participe activement à cet événement en mobilisant les fédérations sportives, le Mouvement Olympique Belge, le cabinet ministériel et les sportifs d'élite et amateurs afin de les associer à ce mouvement international. Des photos et vidéos de soutien sont diffusées sur les réseaux sociaux le jour de l'événement, permettant ainsi d'élargir la portée du message et d'encourager l'adhésion des différents acteurs du sport.

Cet événement constitue également un moment fédérateur pour le mouvement antidopage belge. À cette occasion, l'ONAD CF collabore avec ses homologues pour diffuser un message commun, notamment à travers un communiqué de presse conjoint, illustrant l'unité et la cohérence des acteurs engagés dans la lutte antidopage en Belgique.

Chaque année, le Play True Day rassemble ainsi de nombreux participants, qui saisissent l'opportunité d'exprimer publiquement leur soutien à la cause du sport propre et leur volonté de promouvoir les valeurs fondamentales d'intégrité, d'équité et de respect.





Autorisations d'usage à des fins thérapeutiques

AUT

Le mécanisme des Autorisations d'Usage à des fins Thérapeutiques (AUT) permet à un athlète souffrant d'une pathologie et nécessitant une prise en charge contenant une substance interdite de recevoir les traitements requis sans contrevenir aux règles antidopage.

L'ONAD CF a mis en place une procédure transparente et rigoureuse pour le suivi de ces demandes.

Le site internet de l'agence propose des guides spécifiques par pathologie, détaillant les pièces justificatives nécessaires, afin de faciliter la constitution des dossiers par les sportifs et leurs médecins.

L'évaluation des demandes est assurée par la Commission de la Communauté française pour l'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques (CAUT).

Il s'agit d'un panel de médecins indépendants, garantissant ainsi un traitement objectif, confidentiel et impartial de chaque dossier.

Bilan 2023 des AUT :

- 17 demandes d'AUT ont été traitées :
 - 12 accordées
 - 4 classées comme non nécessaires
 - 1 classée sans suite

Ce bilan témoigne de la volonté de l'ONAD CF de concilier protection de la santé des sportifs et respect des principes d'équité, en veillant à ce que les traitements médicaux nécessaires soient pris en charge dans le strict respect du Code mondial antidopage.

Santé des sportifs et équité du sport : une exigence indissociable.





Conclusion

Conclusion

L'année 2023 a marqué une nouvelle étape dans l'engagement de l'Organisation Nationale Antidopage de la Communauté française (ONAD CF) en faveur d'un sport propre, éthique et respectueux des règles. À travers la mise en œuvre de contrôles ciblés, le renforcement de notre stratégie éducative, le suivi rigoureux des procédures disciplinaires et la coopération avec nos partenaires nationaux et internationaux, nous avons poursuivi avec détermination notre mission de protection de l'intégrité du sport et de la santé des sportifs.

Dans un contexte en constante évolution, où les enjeux liés au dopage deviennent de plus en plus complexes, l'ONAD CF a démontré sa capacité d'adaptation, d'innovation et de rigueur. La qualité de notre action repose sur l'implication de l'ensemble des parties prenantes : personnel administratif, médecins, chaperons, experts juridiques, éducateurs, partenaires institutionnels, mais aussi et surtout les sportifs eux-mêmes, qui restent au cœur de notre action.

Les résultats présentés dans ce rapport témoignent des efforts déployés au quotidien pour répondre aux Standards internationaux les plus exigeants, conformément au Code mondial antidopage. Cependant, de nombreux défis demeurent : la nécessité d'un renforcement des ressources humaines et supports techniques, l'évolution constante des substances et méthodes interdites, ou encore l'importance de sensibiliser toujours plus largement, dès le plus jeune âge.

En poursuivant nos actions avec rigueur, transparence et engagement, et en cultivant un esprit de collaboration avec l'ensemble du mouvement sportif, nous sommes convaincus que nous continuerons à faire progresser une culture du sport propre, juste et équitable pour tous.

L'ONAD CF remercie l'ensemble de ses partenaires et collaborateurs pour leur confiance et leur mobilisation, et réaffirme sa volonté de rester un acteur incontournable de la lutte antidopage, au service du sport et des valeurs qu'il incarne.

